

Séance du jeudi 05 septembre 2024

Date de la convocation: 02/09/2024

Membres en  
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le cinq septembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Jean-Jacques DEBIEVE par Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Richard DETHYRE par Olivier  
MAGUET, Michèle MATHIEU par Anne COLLINOT

**Excusés** : Barbara LOUCHART

**Absents:**

**FONDS DE CONCOURS VOIRIE AGGLO - (D 2024 076)**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux en agglomération sont désormais éligibles au Fonds de concours voirie de la CCAVM à hauteur de 50% du montant HT dans la limite de 30% du montant total du Fonds de concours affecté à la Commune. Il propose au Conseil municipal de déposer une demande de fonds de concours pour l'opération de création d'une place de parking PMR sur la place de la mairie.

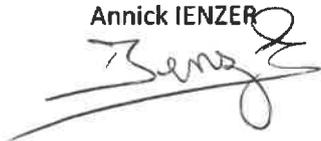
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, **ACCEPTÉ** le plan de financement de la création d'une place PMR sur la place de la mairie d'un coût de 6 441,14 € comme suit :

- Fonds de concours voirie CCAVM : 50% soit 3 220,57 € HT.
- Fonds propres : 50% soit 3 220,57 € HT.

**AUTORISE** le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

